

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**

**Du 25 septembre 2012**

Date de la convocation : le 20 septembre 2012

**Etaient présents** : MM BARRAL, MIRABEL, M MORIN, Mme RIONDET, MM CHOPPIN ; M BUDYNEK; Mlle BARRAL ; Mlle BUDYNEK ; Mme CHAUVIN ; M DUCHAMP ; Mme DUMAS ; Mme INSALACO ; M JURDYC ; Mme MESTRE ;

M GIUST ; M FAUCON ; Mme DUMONT **ont donné procuration.**

Mlle BUDYNEK **a été nommée secrétaire**

**Absents** : Mme KOERING; Mme ZICARI ; M FOURNIER ; Mme KLEINPOORT ;

**Rapport annuel 2011 du Grand Lyon sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.**

Conformément à l'article L 5211 – 39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire communique le rapport annuel pour l'année 2011 du Grand Lyon sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets. Ce rapport est à la disposition du public en Mairie. Cette communication pour information du Conseil n'entraîne ni délibération, ni vote.

**Rapport annuel 2011 – Prix et qualité du service public d'élimination des déchets**  
**Rapporteur : Monsieur budynek**

Au delà des opérations »spots » soutenues par la communauté urbaine comme la collecte du papier pour le téléthon (22000 € de don), collecte de textile pour Le Relais, filiale d'Emmaüs, collecte du verre (74664 € pour la lutte contre le cancer), le Grand Lyon poursuit les objectifs suivants :

- Réduction des déchets ;
- Avancées dans le domaine de la collecte et du traitement ;
- Réduction des coûts.

# Compte-rendu du Conseil Municipal



## **Réduction des déchets**

La réduction des déchets est pilotée par un plan de réduction des déchets qui vise à réduire de 7% en 5 ans le tonnage de déchet collecté et traité sur le territoire du grand Lyon. Le 4 juin 2010, la convention avec l'ADEME était signée.

Actions mises en œuvre :

- informer et sensibiliser les élus à la prévention des déchets ;
- trouver des appuis pour démultiplier les actions ;
- recenser des initiatives en vue de les partager.

## **Avancées dans le domaine de la collecte et du traitement**

### **Collecte**

- Collecte des déchets ménagers et assimilés : évolution plutôt stable + 0,66 % = 315830 t, malgré l'accroissement de la population
- Collecte sélective : +1,71 % = 64303 t
- Collecte en déchetterie : + 5,97 % = 131487 t

Principales actions menées :

- Refus de bac ;
- Lancement en 2012 d'une expérimentation /test sur l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages plastiques ;
- Optimisation collecte du verre pour les communes les moins performantes ;
- Ouverture de la 18<sup>ème</sup> déchetterie à Mions ;
- Amélioration des conditions d'accueil dans les déchèteries ;
- Evolution des déchets dangereux des ménages en hausse : grâce aux déchetteries

### **Traitements**

- Sur 64303 t de déchets issus de la collecte sélective, 47741 t effectivement recyclés ;
- Valorisation énergétique des déchets : au total, 367 893 t traités. 57 M € de travaux pour des remises aux normes ;
- 63 000 logements raccordés en eau chaude + chauffage.
- Les déchets non valorisable, sont stockés puis enfouis et représentent 89618 t. Un des objectifs est de les réduire de 15 %.
- Le compostage représente 29580 t de déchets.

## **La maîtrise des dépenses**

De 2007 à 2001 les coûts sont les suivants :

- Collecte : 58,8 à 58,7 M d'€ = 49,3 € à 45,8 € par habitant
- Traitement : 44,8 à 34,8 M d'€ = 37,5 € à 27,10 € par habitant

Les recettes (vente d'énergie ; vente de matériaux recyclables ; soutiens divers ; Les recettes restent stables autour de 24M€



# Compte-rendu du Conseil Municipal



## **Solaize**

Subdivision de collecte : Coll. sud

Qualité de la collecte sélective jugée bonne (51 à 73 kg/hab/an)

Evolution de la collecte :

Ordures ménagères :

2007 : 298 kg/hab.

2008 : 249kg/hab.

2009 : 201 kg//hab.

2010 : 213 kg/hab.

2011 : 213,2 kg/hab. (Grand Lyon = 246,4 kg/hab).

Collecte sélective :

2007 : 85 kg/hab.

2008 : 76,4 kg/hab

2009 : 63 kg/hab

2010 : 61 kg/hab

2011 : 62,5 kg/hab. (Grand Lyon = 50 kg/hab).

Verre :

2007 : 22 kg/hab

2008 : 22 kg/hab

2009 : 19,6 kg/hab

2010 : 23 kg/hab

2011 : 25,8 kg/hab. (Grand Lyon = 19,5 kg/hab).

## **Déchetterie de Solaize**

### **Encombrants**

2007	2008	2009	2010	2011
166,72 t	133,59 t	116,86 t	106,29	136,22

### **Végétaux**

159,54 t	163,32 t	155,52 t	121,42 t	110,12 t
----------	----------	----------	----------	----------

Baisse continue des déchets verts depuis la mise en place des composteurs



# Compte-rendu du Conseil Municipal



**Monsieur le Maire donne compte rendu des actes signés en application des articles L 1421-11, L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales**

## Commission des finances et projets

- Contrat pour des travaux concernant la reprises de 19 concessions (carré 1 de l'ancien cimetière)  
Cocontractant : OGF – Prix TTC 22 000.00 €
- Contrat pour la location précaire d'un tènement immobilier du domaine privé (local au 72 rue du 8 mai 1945)  
Cocontractant : Me BUDYNEK ET Me PERRIN  
Prix TTC :  
Du 1<sup>er</sup> octobre 2012 au 30 septembre 2013 : 300 €/mois €  
Du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014 : 400 €/ mois  
Du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015 : 500 €/ mois  
Les charges mensuelles (eau, électricité) sont de : 60 €/ mois net de taxes.
- Convention d'occupation temporaire pour la fixation d'un moteur de climatisation en façade d'une propriété privée.  
(entre la commune de Solaize et Monsieur PUCCI Christophe)
- Contrat pour l'étude de la rénovation du hall d'accueil du RDC (la mairie)  
Cocontractant : PACK CREATION – Prix TTC 10 429.120 €
- Contrat pour le renouvellement du gaz (église Saint Sylvestre)  
Cocontractant : EDF SUEZ - Prix TTC 1296.37 €  
Abonnement annuel : 69.3 € / an  
Prix de la consommation : 71.6 € /MWh
- Contrat pour le remplacement du mitigeur au restaurant C l'Ilot  
Cocontractant : AMBIHOME BATIMENT - Prix TTC 330.37 €

## Commission sport et Associations

- Contrat pour la fourniture et pose de tête de but de basket et paire de filet foot (Salle polyvalente et Maison du foot)  
Cocontractant : FOOGA – Prix TTC 1234.52€
- Contrat pour l'équipement de la banque en prises de courant (au boulodrome)  
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 295.65 €
- Contrat d'abonnement de surveillance et de location du matériel (nouveau gymnase)  
Cocontractant : Générale de protection – Prix TTC  
179.40 / mensuel €
- Contrat pour une fixation gouttière (au boulodrome)  
Cocontractant : BOUVARD – Prix TTC 247.57€
- Contrat pour le remplacement d'un bloc néon (maison du foot)  
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 228.91€



# Compte-rendu du Conseil Municipal



- Contrat pour un écran plasma 42 pouces (forum des associations)  
Cocontractant : ROBELPHONE – Prix TTC 204.04€
- Contrat pour des buts de basket latéraux (nouveau gymnase)  
Cocontractant : NOUANS SPORT – Prix TTC 3946.80€
- Contrat pour le remplacement d'une main courante (au stade)  
Cocontractant : TURAN – Prix TTC 358.80€
- Contrat pour la location d'un multi jeux sur le thème de la ferme (forum des associations)  
Cocontractant : ATTRACTIONS 2000 – Prix TTC 418.60 €
- Contrat pour la pose et dépose de banderoles (classe en 2)  
Cocontractant : ETDE - Prix TTC 358.80 €
- Contrat pour l'installation d'une centrale double flux (salle polyvalente)  
Cocontractant : EGA - Prix TTC 4138.16 €
- Contrat pour le repas de midi de 90 personnes (forum des associations)  
Cocontractant : FABRE - Prix TTC 15.00 € / la part
- Contrat pour la fourniture du gaz (nouveau gymnase)  
Cocontractant : EDF SUEZ - Prix TTC :  
Abonnement annuel : 159.24 € / an  
Prix de la consommation : 55.60 € /MWh
- Contrat pour le remplacement du contacteur HC/HP du cumulus (tennis club)  
Cocontractant : PIVIDAL - Prix TTC 149.40 €

## Commission scolaire et sociale

- Contrat pour la réfection de la façade intérieur du hangar (ancienne école privée Saint Sylvestre)  
Cocontractant : ENTREPRISE TURAN – Prix TTC 6680.86 €
- Contrat pour la fabrication et la pose d'un portillon (crèche)  
Cocontractant : DUCAB MENUISERIE – Prix TTC 1252.21 €
- Contrat pour la pose d'un ferme portail pour portillon (cour du restaurant scolaire / parking)  
Cocontractant : QUINCAILLERIE MODERNE – Prix TTC 242.19 €
- Contrat pour les travaux de renforcement de la charpente (groupe scolaire)  
Cocontractant : ENTREPRISE BOURGEOIS – Prix TTC 11960.48 €
- Contrat pour la modification des tuyauteries circuit radiateur (groupe scolaire)  
Cocontractant : E2S – Prix TTC 586.00 €
- Contrat pour la dépose d'une ancienne clôture et la repose d'une nouvelle (ancienne école privée St Sylvestre)  
Cocontractant : BARBOLAT ENVIRONNEMENT– Prix TTC 3790.12 €
- Contrat pour l'inspection télévisuelle avec curage préalable (ancienne école privée St Sylvestre)  
Cocontractant : BONNEFOND ENVIRONNEMENT– Prix TTC 2148.83 €



# Compte-rendu du Conseil Municipal



- Contrat pour un audit de sécurité (école St Sylvestre)  
Cocontractant : BUREAU VERITAS – Prix TTC 1997.00 €
- Contrat pour des fournitures scolaires (école maternelle)  
Cocontractant : WESCO – Prix TTC 208.00 €
- Contrat pour des fournitures scolaires (école maternelle)  
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 244.22 €
- Contrat pour des fournitures scolaires (école maternelle)  
Cocontractant : LIRA – Prix TTC 212.96 €
- Contrat pour des cartouches de toner noir (école élémentaire)  
Cocontractant : TONER SERVICES – Prix TTC 152.18 €
- Contrat pour des fournitures scolaires (école élémentaire)  
Cocontractant : LIBRAIRIE DU CHANGE – Prix TTC 422.67 €
- Contrat pour un vidéoprojecteur et logiciel Activinspire (école élémentaire)  
Cocontractant : CAMIF COLLECTIVITE – Prix TTC 1673.20 €
- Contrat pour du mobilier scolaire (école élémentaire)  
Cocontractant : CAMIF COLLECTIVITE – Prix TTC 4750.31 €

## Commission Culture Communication, et Relations Institutionnelles

- Contrat pour le changement de deux postes téléphoniques avec répondeur (médiathèque)  
Cocontractant : EXPRESSIM'IT - Prix TTC 358.80 €
- Contrat pour une impression sur des panneaux d'information sur les travaux de l'église Saint Sylvestre  
Cocontractant : ALAIN GILLES GROUP - Prix TTC 1163.00 €
- Convention de dépôt gratuit pour une machine de boissons chaudes (médiathèque)  
Cocontractant : D'ACCUEIL - Prix TTC par boisson chaude : 1.30 €
- Contrat pour des travaux en électricité (médiathèque)  
Cocontractant : PIVIDAL - Prix TTC 5148.97 €
- Contrat pour la métallisation du sol (médiathèque)  
Cocontractant : FACILITY - Prix TTC 825.24 €
- Contrat pour la fabrication et la pose d'une table d'accueil (médiathèque)  
Cocontractant : FILLON MENUISERIE - Prix TTC 1762.05 €
- Contrat pour des intercalaires d'étagères ronds (médiathèque)  
Cocontractant : DEMCO - Prix TTC 175.00 €
- Contrat pour un chariot de transport (médiathèque)  
Cocontractant : DEMCO - Prix TTC 496.10 €
- Contrat pour des fournitures administratives (médiathèque)  
Cocontractant : ASLER DIFFUSION - Prix TTC 1296.37 €



# Compte-rendu du Conseil Municipal



- Contrat pour la pose et essai d'une batterie 12V /7Ah (médiathèque)  
Cocontractant : CAP SECURITE - Prix TTC 232.02 €
- Contrat pour la maintenance informatique (mairie)  
Cocontractant : MICRO LOGIC – Prix TTC 5382.00 € pour l'année 2013

## Commission Cadre de Vie et Proximité

- Contrat pour la fabrication de 28 numéros de rue  
Cocontractant : Signaux Girod - Prix TTC 474,84 €
- Contrat pour enlèvement d'un fut de solvant souillé      Cocontractant : Veolia Propreté – Prix TTC 724,01 €

## Commission développement durable et urbanisme

- Contrat pour un procès verbal de constat des monuments historiques avant travaux (église St sylvestre)  
Cocontractant : PARISOT TIVAN ET BETTREMIEUX HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES - Prix TTC pour la 1<sup>ère</sup> heure : 316.49 € pour la 2<sup>ème</sup> heure : 203.00 € et prix par photo en 2 exemplaires : 3.00 €
- Contrat pour des carte laminée blanche (carte déchetterie)  
Cocontractant : UNIGRAPHIQUE – Prix TTC 466.00 € pour 750 exemplaires

## Administration Générale

- Contrat pour la pose d'une prise analogique pour le fax (mairie 1<sup>er</sup> étage)  
Cocontractant : PIVIDAL – Prix TTC 513.80 €
- Contrat pour une commande de cimaises (la mairie)  
Cocontractant : LBA THIVEL – Prix TTC 46.32 €
- Contrat pour la mise en place d'un message enregistré sur répondeur ( mairie )  
Cocontractant : EXPRIMM'IT – Prix TTC 547.00 €
- Contrat pour la maintenance régulière d'un l'ascenseur (nouveau gymnase)  
Cocontractant : SCHINDLER– Prix TTC 1789.22 € / an
- Contrat pour les tournées estivales des équipements sportifs  
Cocontractant : PRESTIGE SECURITE – Prix TTC 3365.54€
- Contrat pour le remplacement d'une batterie pour l'auto laveuse (salle polyvalente)  
Cocontractant : SOL SERVICE - Prix TTC 1010.21 €
- Contrat pour la réparation d'un nettoyeur haute pression (service technique)  
Cocontractant : SOL SERVICE – Prix TTC 509.07 €
- Contrat pour un casque – travaux d'électricité (service technique)  
Cocontractant : REXEL VENISSIEUX – Prix TTC 127.52 €



# Compte-rendu du Conseil Municipal



- Contrat pour des charnières d'assemblage des grilles d'exposition. Cocontractant : EQUIP'CITE – Prix TTC 328,90 €
- Contrat pour ferme porte à la médiathèque Cocontractant : VIBOUX TIFFET – Prix TTC 192,21 €
- Contrat pour le livre « Budget des communes Gestion et Comptabilité 2012 » : mécanismes budgétaires, comptables et juridiques de la M14. Contenu et utilisations de chaque compte ; modalités budgétaires et comptables d'écritures  
Cocontractant : DECITRE – Prix TTC 112.00 €
- Contrat pour 100 ramettes de papiers (mairie)  
Cocontractant : FIDUCIAL – Prix TTC 191.00 €
- Contrat pour le traitement des déchets de la déchetterie  
Cocontractant : GROUPE NICOLLIN - Prix TTC :
  - location journalière benne 10m<sup>3</sup> : offert si immobilisation
  - Dépôt d'une benne 10 m<sup>3</sup> : 78.00 €/ l'unité
  - Transport d'une benne 10 m<sup>3</sup> : 78.00 € / l'unité
  - Traitement DIB : 99.00 € / la tonne
  - TGAP : 24.00 € / la tonne
  - Traitement encombrants : 75.00 € / la tonne
  - TGAP : 24.00 € / la tonne

## Marché public travaux du Gymnase

- Avenant financier n° 1 avec l'entreprise SEEM – Lot n° 1  
Montant de l'avenant : TTC -16116,10 €
- Avenant financier n° 1 avec l'entreprise MARTIN SARL - Lot n°15  
Montant de l'avenant : TTC - 544,36 €
- Avenant financier n° 1 avec l'entreprise bleu électrique – Lot n° 14  
de l'avenant : TTC + 954,41 € Montant
- Avenant financier n° 1 avec l'entreprise GUILON – Lot n° 9  
Montant de l'avenant : TTC - 4605,80 €

## **Admission en non valeur d'une créance**

### **Rapporteur : Monsieur Mirabel**

Monsieur Mirabel informe le conseil municipal que la commune dispose d'une créance à l'encontre d'un administré pour un montant de 8.60 €, correspondant à une facture de cantine.

Le comptable public signale que cette somme restant à recouvrer étant inférieure au seuil de recouvrabilité, il convient de prononcer la non-valeur de cette créance.





# Compte-rendu du Conseil Municipal



**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide:**

- d'approuver l'admission en non-valeur de cette créance
- de dire que les crédits nécessaires à l'émission du mandat sont prévus au chapitre 65 pour 8.60 €

**Décision modificative DU 25/09/2012**

**Rapporteur : Monsieur Mirabel**

M.MIRABEL, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances propose quelques ajustements budgétaires en cette rentrée 2012. Il s'agit notamment de prévoir au budget les frais d'acte de l'achat de la maison Langlois, d'inscrire la somme due au titre de 2012 à Enfance pour tous suite à la signature de l'avenant

DI	21538/041-01	2 194.00
RI	21531/041-01	2 194.00
DI	2313/041-411	7 039.81
RI	238/041-411	7 039.81
DI	21318/041-01	4 998.28
RI	168751/041-01	4 998.29
DI	168751/16-01	4 998.29
DI	2313-324	-4 998.29
DF	090-01	- 6 000.00
DF	6574-64	+6 000.00

L'équilibre budgétaire est inchangé.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide:**

- d'adopter les écritures proposées.

**Convention cadre pour l'occupation de certains équipements sportifs par les organisations des salariés des entreprises.**

**Rapporteur : Madame Mestre**

Les salariés d'entreprises telles que le centre de recherche de total, l'IFP etc. organisés en comité, en association ou représentés par la direction de leur entreprise, sont de plus en plus nombreux à solliciter la municipalité afin d'occuper les installations sportives.

Il est décidé d'adopter une nouvelle convention cadre, qui annule et remplace celle de décembre 2005.

Elle concerne la mise à disposition :

- du terrain de foot en gore ;
- des vestiaires de la maison du foot ;



# Compte-rendu du Conseil Municipal



- de la salle polyvalente ;
- du gymnase ;
- des terrains de tennis ;
- du boulodrome ;

Les tarifs de mise à disposition annuelle sont les suivants :

- Mise à disposition annuelle d'un équipement 1 fois par semaine : 250 € pour une année ;
- Toute mise à disposition supplémentaire annuelle (créneau hebdomadaire ou équipement) : 250 € pour une année

## **Les conditions générales de mise à disposition :**

- Les occupations sont prévues en respect des plannings généraux et ponctuels établis ;
- La commune prend en charge les frais d'entretien et charges afférentes et se réserve le droit de modifier l'affectation des lieux si le besoin du service s'en fait sentir ;
- La convention est annuelle et non renouvelable tacitement ;
- Les occupants prennent les installations dans leur état actuel et ne peuvent sous louer. Ils souscriront toutes polices d'assurances ;
- 2 chèques de caution : 1 chèque de caution de 150 € pour se prémunir des cas où les installations seraient retrouvés dans un état de saleté anormal et un chèque de caution de 500 € pour se prémunir de toute dégradation des équipements occupés ;

## **Après avoir pris connaissance de la convention, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

- approuve les termes de la convention,
- autorise le maire à la signer ;

## **Convention tripartite de souscription - commune de Solaize, Association pour la sauvegarde de l'église et du patrimoine, Fondation du patrimoine**

**Rapporteur : Monsieur Budynek**

Dans le cadre des travaux de restauration du beffroi et de l'église Saint Sylvestre, l'aide de nombreux partenaires a été sollicitée. Ainsi le Département et la Fondation Total se sont engagés à contribuer à hauteur de 200 000 € aux travaux extérieurs et intérieurs dont le montant total est estimé à près de 1,4 millions d'€ttc (travaux et honoraires compris). Le Grand Lyon apporte sa contribution en prenant en charge les aménagements des espaces publics de l'édifice pour un montant de 120 000 € environ.

La commune serait donc amenée à porter presque 80% du financement de ce projet, ce qui dépasse les possibilités de financement de la 3ème tranche de travaux, à savoir la restauration de l'intérieur du bâtiment.

Il est proposé de lancer une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et d'entreprise et permettra aux particuliers et entreprises de bénéficier de réduction au titre de l'impôt.

Cette campagne est réalisée en partenariat :

- avec l'Association pour la sauvegarde de l'église et du patrimoine chargée de l'animation du dispositif et de diffuser les bons de souscription



# Compte-rendu du Conseil Municipal



- avec la Fondation du Patrimoine qui encaissera les dons, en assurera la gestion, le reversement à la commune et l'édition des reçus fiscaux à l'attention des donateurs.

La convention présentée ci-joint prévoit les modalités de ce partenariat.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide:**

- d'en approuver les termes
- d'autoriser le Maire à la signer
- d'autoriser la commune à percevoir les dons versés dans les conditions décrites par la convention

**Vu par nous, Maire de la commune de SOLAIZE, pour être affiché le 02 octobre 2012, conformément à la loi du 04 août 1884**

